# Théâtre Français. *Les Fourberies de Scapin*, *Pourceaugnac*.

Virgile demandait autrefois aux Muses pastorales la permission de s'élever au-dessus des champs et des bois ; je demande aujourd'hui aux Muses Théâtrales, à Melpomène, à Thalie, la permission de descendre aux farces les plus populaires ; mais cette permission ne regarde point les farces de Molière, qui sont privilégiées : lors même que ce grand homme a voulu divertir le peuple par des bouffonneries, il a mis à côté, pour les honnêtes gens, d'excellents traits de comédie. Les Fourberies de Scapin offrent beaucoup de scènes qui ne sont pas indignes de l'auteur du Misanthrope : on ne le reconnaît pas, il est vrai, dans le sac où Scapin enveloppe son vieux maître pour lui donner de coups de bâton tout à son aise ; mais cette parade, toute grossière qu'elle est, nous apprend du moins qu'on se perd quelquefois soi-même en voulant se venger : Scapin, très heureux dans les fourberies qu'il imagine pour favoriser deux jeunes amants, échoue dans le projet de vengeance qu'il forme pour lui-même. On voit encore dans cet incident que le plus fin peut être pris, quand il compte trop sur son adresse et sur la sottise des autres.

Cette comédie n'est pas dans nos mœurs ; c'est son plus grand défaut : cependant les fourberies sont dans les mœurs de tous les temps et de tous les pays ; les fourberies sont assez à la mode dans le nôtre : Scapin serait aujourd'hui un chevalier d'industrie très distingué dans son art, et ses prouesses seraient dignes de fixer les regards de la police. À propos de fourberies, il y en a une dans ce moment qui attire toute l'attention du tribunal de Bordeaux. Il m'est tombé entre les mains un Mémoire très ingénieux et très éloquent, composé par M. Peyronnet, l'un des plus célèbres avocats de cette grande ville ; ce Mémoire, très étendu, contient les détails singuliers d'une intrigue assez embrouillée, et même d'un genre assez neuf, quoique le fond en soit fort commun : tout roule sur un billet de loterie qui a gagné un terne de douze sous. Une jeune servante est l'héroïne de l'aventure : elle a porté, dit-on, ce fortuné billet chez un receveur pour être payée ; le receveur, bien différent de Scapin, qui tire de l'argent de deux vieillards riches et avare, est accusé d'avoir voulu escroquer à une jeune et pauvre fille plus des deux tiers de son gain. Le terme de douze sous portait 1731 fr. ; on prétend que le receveur, profitant de l'ignorance de la servante, ne lui a donné que 531 fr., lui dérobant par ce moyen une somme de cinquante louis. Si l'accusation était fondée, le tour ne serait pas si gai que celui de Scapin, qui dérobe cinq cents écus à Géronte ; car Géronte est un vieux avare qu'il est plus plaisant de voler qu'une jeune servante. Si c'était la servante qui eût dirigé cette attaque contre la caisse du receveur, le fait serait plus extraordinaire, plus brillant et plus théâtral.

Quoiqu'il en soit, le receveur et la servante s'accusent mutuellement ; cet ce n'est pas à moi à chercher lequel des deux a raison. Tout Bordeaux est en rumeur pour cette affaire, le receveur a de nombreux partisans, mais la servante intéresse les âmes généreuses et sensibles. C'est dans cette classe que se montre M. Peyronnet : convaincu sans doute du bon droit de sa cliente, persuadé que la gloire de défendre une pauvre fille opprimée est le salaire le plus précieux d'un avocat, il a composé en faveur de cette servante un Mémoire où il y a plus d'intérêt que le sujet ne semblait en promettre, et peut-être aussi plus d'esprit et d'ornements oratoires qu'une pareille cause ne semblait en permettre ; mais cet esprit et ces ornements ne nuisent point à la force du raisonnement, à la netteté de la discussion, parties essentielles d'un Mémoire.

Qu'on me pardonne cette petite discussion ; je reviens aux farces du carnaval. Pourceaugnac n'est cependant pas une pièce de carnaval, une pièce faite pour le peuple ; elle fut composée exprès pour le plaisir du roi et de toute la cour. Pourceaugnac fit partie d'une fête que Louis XIV donnait à Chambord ; et cette comédie, que les femmes même du peuple font gloire aujourd'hui de dédaigner, fit l'amusement des dames les plus nobles, les plus délicates et les plus spirituelles d'une cour renommée dans l'Europe pour sa politesse. Il n'y a pas de si petite bourgeoise qui ne fasse aujourd'hui la grimace à Pourceaugnac, et à qui les seringues et les lavements ne donnent des nausées : on les entend s'écrier : Fi l'horreur ! Peut-on s'amuser de ces platitudes dégoûtantes ? Mon opinion est qu'on ne peut pas forcer aujourd'hui les bourgeoises à trouver plaisait ce qui faisait pâmer de rire les princesses dans le dix-septième siècle. Louis XIV était naturellement grave et sérieux, toujours fort ennuyé, et ne devant qu'à sa dignité l'avantage de n'être pas ennuyeux. Avec ce caractère, il aimait les farces, parce qu'elles le faisaient rire : rire sur le trône est un si rare bonheur ! Louis XIV n'a n'avait pas peur de déroger en riant aux éclats du comique le plus bouffon. Dans ce temps-là on tenait pour la comédie qui fait rire ; les acteurs comiques avaient plus de vogue que les amoureux : on s'exerçait beaucoup à bien jouer la farce, parce que les farces réussissaient, parce qu'il y avait toujours de l'esprit dans les farces ; mais nous qui avons plus d'esprit, de délicatesse et de goût qu'on n'en avait dans ce temps-là, nous n'aimons que les farces qui ne signifient rien ; les farces sans esprit et sans sel, et nous les voulons seulement en certaines endroits du Boulevard : ailleurs nous sommes graves et d'humeur difficile ; un mot nous effarouche ; un aimable abandon, une heureuse folie, ne trouvent que des censeurs chagrins : loin d'être libertins au Théâtre Français, nous y sommes rigoristes ; nous ne savons point rire de ce qui est vraiment ridicule, mais nous savons très bien nous ennuyer, et nous avons une grande estime pour ce qui nous ennuie.

Remarquons bien que Pourceaugnac est le type, l'origine et le modèle de ces innombrables farces où il s'agit de berner un provincial imbécile qui a la témérité de vouloir épouser une jolie fille, contre l'usage de la scène et la volonté des auteurs comiques. Il est établi au théâtre, comme maxime fondamentale, qu'il n'y a qu'un joli garçon, un jeune officier, un petit-maître, qui puisse être le mari d'une jolie fille. C'est à peu près le contraire de ce qui arrive dans le monde, où l'intérêt et les convenances se moquent des lois théâtrales. Pourceaugnac n'est probablement pas la première pièce fait sur ce sujet ; mais elle vaut mieux que toutes celles qui l'ont précédée ; et, ce qui est plus extraordinaire, elle est restée la meilleure de toutes celle qui l'ont suivie. Dans ce genre même de la farce Molière est le maître, comme il l'est dans la haute comédie. Après Pourceaugnac, les meilleures pièces que je connaisse sur ce sujet, sont Les Vendanges de Surène, de Dancourt, et Le Tour de Carnaval, de l'auteur de L’École des Bourgeois. Cet auteur, qui s'appelait Dalainval, et qui s'est immortalisé par un chef-d’œuvre sur la scène française, eut dans son temps peu de vogue ; il vécut obscur et pauvre, parce qu'il avait un vrai talent, et parce que le métier d'auteur dramatique était alors un des plus mauvais qu'il y eût dans le monde quand on ne savait pas intriguer. Le Tour de Carnaval donne moins dans la farce que Les Vendanges de Surène ; peut-être y a-t-il moins de verbe. Cette pièce de Dalainval est une comédie d'intrigue assez régulière, et très plaisante, que l'on pourrait jouer aujourd'hui avec succès, si l'on avait pour cela des acteurs, et s'il ne fallait pas laisser les moyens de vivre aux auteurs vivants. Ces deux ouvrages me paraissent les deux copies de Pourceaugnac qui approchent le plus de l'original : tant nous avons fait de progrès dans la comédie depuis cent quarante et un ans ! Pourceaugnac fut joué à Chambord, au mois d'octobre 1669.

Geoffroy.